



Date de dépôt : 19 juin 2024

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Skender Salihi : Existe-t-il des dysfonctionnements au sein de la direction de l'organisation de la sécurité et de l'information (DOSI), rattachée au secrétariat général du département de l'économie et de l'emploi (DEE) ?

En date du 31 mai 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Il nous a été rapporté que, récemment, le directeur de la DOSI, nommé en juillet 2023, aurait annoncé aux collaborateurs qu'une enquête était menée sur son dicastère et les risques en matière de sécurité informatique.

Le mandat aurait été attribué à une entreprise privée. Les collaborateurs étaient invités à répondre. L'enquête aurait, en réalité, porté spécifiquement sur une personne responsable de la sécurité informatique, à l'insu des interrogés. Selon nos informations, il y aurait eu mobbing et la personne aurait été poussée jusqu'à l'incapacité de travail, et ce jusqu'à ce qu'elle quitte son poste.

La DOSI présenterait aussi un schéma d'évincements de certains collaborateurs, remplacés par deux candidatures qui auraient pour particularité de répondre à un critère informel sine qua non : celui d'avoir poursuivi ses études dans les universités françaises. On nous rapporte des candidatures sans compétence ni expérience pertinente en matière de sécurité des systèmes d'information (par exemple « Sciences Po Bordeaux »).

En date du 25 avril 2024, le DEE publiait une annonce en vue de remplacer la personne susmentionnée au poste, classe 25, de responsable de la gestion des risques, de la qualité et de la performance (que l'on nous rapporte en réalité être un poste de « chef de la sécurité informatique »). Une candidature avec un master « dans le domaine de l'économie, de la finance

ou équivalent, complété par une formation certifiante dans les domaines de gestion des risques et de la qualité » est recherchée. La fonction serait de « coordonner et conseiller sur la mise en œuvre, le maintien et le développement du système de contrôle interne ». Le mot « informatique » n'apparaît pas.

Au surplus, d'autres dysfonctionnements nous ont été rapportés.

Dans le contexte actuel, ces révélations interpellent d'autant plus et soulèvent les questions suivantes :

Existe-t-il un lien de parenté, par filiation ou par alliance, entre le directeur de la DOSI et un membre du Conseil d'Etat ? Le cas échéant, ce lien de parenté a-t-il été annoncé ? Quelle a été la procédure de nomination ? Qui a pris part à la décision ? Un préavis sur la candidature existe-t-il ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Il n'existe aucun lien de parenté, ni par filiation ni par alliance, entre le directeur de la direction de l'organisation, de la sécurité de l'information, de la logistique, et de la gestion des risques et de la qualité (DOSIL) du département de l'économie et de l'emploi (DEE) et un membre du Conseil d'Etat.

S'agissant de la procédure qui a mené à la nomination du directeur de la DOSIL, elle a débuté par la publication de l'offre d'emploi le 6 février 2023. Par la suite, la direction des ressources humaines du DEE a procédé à l'examen des candidatures reçues et en a sélectionné 5, dont les postulantes et postulants ont été reçus pour un premier entretien dès le mois d'avril 2023. Deux candidats ont ensuite été retenus pour un deuxième entretien, mené par le secrétaire général et la directrice des ressources humaines du DEE, ainsi que par le directeur de la DOSIL du département des institutions et du numérique (DIN, anciennement département de la sécurité, de la population et de la santé, DSPS), après quoi les 2 candidats ont été soumis à un test de la personnalité MPA.

Le choix du candidat a été validé le 15 mai 2023 par la magistrate alors en fonction, sur la base du préavis donné par les personnes précitées, qui ont participé aux entretiens de recrutement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :

Nathalie FONTANET